Collines du PER©HE

Le mag'

Communauté de Communes



VOS ÉLUS





Sébastien THIROUARD 1er Vice-président Finances - Santé Val-au-Perche



Guy SUZANNE 5^{ème} Vice-président Scolaire - Périscolaire Belforêt-en-Perche



Amale EL KHALEDI 2^{ème} Vice-présidente Numérique - Mobilité - Tourisme Communication - Culture St-Fulgent des Ormes



Jean-Pierre DESHAYES 3^{ème} Vice-président Économie Bellou-le-Trichard



Danièle MARY 4^{ème} Vice-présidente Aménagement - Urbanisme Environnement - SPANC St-Germain-de-la-Coudre



8^{ème} Vice-président Travaux - Voirie



Brigitte LAURENT 6ème Vice-présidente Activités sportives et de loisirs Associations - Médiathèques Ceton



7^{ème} Vice-président Services à la population *Bellême*



Jean-Claude LHERAULT Val-au-Perche



Daniel JEAN Appenai-sous-Bellême



David BOULAY



Anne CHEMIN



Sylvie DESPIERRES



Jacques DEBRAY



Hélène Maudet



Anne-Marie SAC-ÉPÉE Bellême



André BESNIER Ceton



Patrick GREGORI



Françoise NION



Guy VOLLET



Svlvie MABIRE La Chapelle-Souët



Anthony SAVALE Chemilli



Angélique CREUSIER Dame-Marie



Arnaud LOISEAU Pouvrai



Jean-Fred CROUZILLARD St-Germain-de-la-Coudre



Claudine BEREAU



Serge CAILLY St-Martin-du-Vieux Rellême



Jean-Paul ANDRE Val-au-Perche



Alain DUTERTRE



Val-au-Perche



Martine GEORGET

Val-au-Perche

Annie VAII Val-au-Perche



Séverine FONTAINE Vaunoise



Anne GUILLIN Val-au-Perche



Lyliane MOUSSET Val-au-Perche





POLICE Val-au-Perche





Jacques TRUILLET Val-au-Perche











L'année 2021, a été de nouveau rythmée par l'évolution de la crise sanitaire. Après une baisse cet été, le taux d'incidence remonte inexorablement. Cette situation bouscule nos habitudes, fragilise notre économie et complexifie les relations personnelles et professionnelles. Dans ce contexte si particulier, l'équipe a une nouvelle fois prouvé son professionnalisme en assurant la continuité des services tout en restant à l'écoute des plus fragiles.

L'ouverture des pôles de santé de Ceton et de Val-au-Perche a favorisé une réelle qualité d'accueil aux professionnels de santé qui s'y sont installés. Deux médecins supplémentaires viendront, début 2022, compléter l'offre en exerçant à Bellême et à Val-au-Perche. Si la situation reste fragile, sachez que nous sommes sensibilisés à la problématique de la désertification médicale et nous restons fortement mobilisés sur le sujet.

De nombreux partenariats financiers et techniques avec l'Etat, la région, le département et la Caisse d'Allocations Familiales ont été conclus cette année. Ils ouvrent pour la communauté de communes des Collines du Perche Normand de multiples perspectives.

La prise de la compétence mobilité depuis le 1er juillet vise à déployer davantage le transport à la demande et à mener une réflexion sur de nouveaux axes de mobilité au sein de notre

CdC afin d'aider chacun à se déplacer et ainsi rompre l'isolement.

Une mobilité forte conjuguée à un document d'urbanisme local ambitieux répondront au mieux aux attentes de chacun pour le développement de notre territoire. Ce dernier permettra d'accéder aux demandes des entreprises et des particuliers qui souhaitent s'y installer.

Les financements de la Caisse d'Allocation Familiale quant à eux, permettront la réalisation de projets liés à l'enfance, la parentalité et la jeunesse, tels que l'agrandissement de la crèche ou la réfection des espaces ados. Enfin, le dispositif « Petites villes de demain », pour lequel les communes de Bellême et Val au Perche sont lauréates, permet d'obtenir des moyens supplémentaires pour développer des projets structurants, profitant à l'ensemble de notre territoire.

En cette fin d'année, j'ai une pensée toute particulière pour les personnes en deuil, malades et isolées, les entreprises qui subissent la crise de plein fouet et les associations qui essaient de maintenir leurs activités. C'est pourquoi il nous faut plus que jamais garder notre optimisme, rester unis et célébrer chaleureusement les mois à venir.

Je vous souhaite une très bonne année 2022, je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite.

> Isabelle THIERRY Présidente de la CdC des Collines du Perche Normand

Le mag' N°5 - 2021

JEUNESSE







Les 2 Guillaume, un duo de choc de l'Espace jeunes 12-17 ans!

Les animateurs de l'**ESPACE JEUNES** ont redoublé d'inventivité pour proposer des animations tout au long de cette année. L'accueil des jeunes 12-17 ans a pu se faire durant les vacances d'hiver en février. Au cours de cette période, les ados ont fait la connaissance de Guillaume BEUNARDEAU, le nouvel animateur qui a rejoint l'équipe au mois de juin.

Après la fermeture en avril en raison du confinement, les activités ont pu reprendre normalement durant l'été, en juillet et ainsi que la première semaine d'août. Plusieurs animations ont permis de regrouper les jeunes de la communauté de communes.

Ils ont participé au nettoyage des berges de l'Huisne en kayak avec l'association "Qui nettoie si ce n'est toi ?". Différentes initiations étaient également au programme, comme apprendre le pilotage d'un drone, la couture et côté sport, la boxe française, le Jujitsu, l'Escalade et le Cani-rando.

Les sorties Accrobranche à Tépacap, Paintball à Saint-Germain-de-la-Coudre, ont également rythmé ces vacances d'été.









JEUNESSE

À la rentrée 2021, nouveauté pour les vacances de la Toussaint : l'accueil s'est fait sur la journée entière, avec un accès libre de 8h30 à 10h.

Fort des succès de l'été, l'Espace Jeunes a accueilli pas moins d'une cinquantaine d'ados au cours des deux semaines de congés. Aux côtés des jeunes, déjà habitués des lieux, de nouveaux sont venus participer aux activités proposées.





Au menu de ces deux semaines, une sortie VTT, une initiation au Tir Sportif, un tournoi de jeux vidéo, un atelier cuisine Pizza.

Une visite de l'Elabo a également permis à de nombreux participants de s'initier à l'utilisation des différents équipements du FabLab.

Les jeunes ont ainsi pu graver au laser l'image de leur choix sur une planche de bois, manier la brodeuse textile et créer les sweat-shirts de leurs deux animateurs. Une sortie qui a suscité beaucoup d'intérêt, plusieurs d'entre eux souhaitent déjà revenir pour pouvoir réaliser un projet personnel.





Connaissez-vous Atouts Normandie?



Offre dédiée aux 15/25 ans. Avec le dispositif **ATOUTS NORMANDIE**, la Région Normandie offre une multitude d'avantages pour les loisirs et accompagne le financement de projets. Aller au cinéma, au théâtre, profiter des concerts et des festivals, pratiquer une activité sportive ou artistique et bien plus encore!

Pour en bénéficier, rien de plus simple, il suffit de s'inscrire et de créer son compte sur le site internet https://atouts.normandie.fr

Grâce à ce dispositif, si vous êtes inscrits dans un établissement de la région, vous pouvez obtenir une aide financière pour vos fournitures scolaires, vos loisirs culturels, sportifs ou artistiques et jusqu'à 3 500 € pour un projet collectif à l'international.



Angèle JOUSELIN Service Enfance / Jeunesse

Arrivée en septembre 2021, elle a en charge l'organisation de la vie scolaire, péri et extra-scolaire, ainsi que le service enfance-jeunesse pour l'ensemble du territoire.

« Ma mission consiste à répondre aux besoins des familles, en apportant une offre de service qualitative aux enfants, ainsi qu'un soutien quotidien aux parents.»

VOTRE CONTACT:

Angèle JOUSSELIN Enfance / Jeunesse 02 37 49 97 86 responsable.scolaire @perchenormand.fr

pass Culture



Accessible à tous les jeunes de 18 ans sans condition de ressources sur tout le territoire. Ce forfait de 300 €, permet l'achat de biens culturels, billets de cinéma, de concerts ou de cours de pratiques artistiques. Pour cela, il suffit de télécharger l'application Pass Culture (Android et Apple) et de créer son compte dès ses 18 ans.

Plus d'info sur https://pass.culture.fr





Allo l'espace, ici le Perche!

Le 26 juin dernier avait lieu un événement historique. 67 élèves des classes de CM1 et CM2 du pôle scolaire Igé/Le Gué-de-la-Chaîne, de Bellême et de Nocé, ont eu la chance d'échanger avec l'astronaute Thomas Pesquet depuis la Station Spatiale Internationale (ISS).

Lors d'un échange d'une trentaine de minutes, les élèves ont pu poser les questions qu'ils avaient préparées en classe avec leurs professeurs.

Cet événement a été organisé grâce au projet Perche in space-ARISS 61 porté par Mesdames Marie HALLEY, Vanessa BLATRIX, Eva GUÉGAN et Alice ANGOT. Afin d'entraîner leurs élèves dans cette aventure spatiale, un travail préparatoire en collaboration avec le Centre National d'Études Spatiales a été mis au point.

La communauté de communes des Collines du Perche Normand, via l'Elabo, était aussi partenaire de l'événement. L'espace numérique a notamment mis à disposition une salle de visioconférence et la connectique nécessaire pour établir la liaison avec l'ISS.

Afin de prolonger l'expérience, les élèves de CM2 de l'école de Bellême ont conçu et fabriqué un jeu de plateau. Le principe du jeu consiste à aider l'astronaute Thomas PESQUET et le navigateur François GABART perdus dans

Une création rendue possible grâce aux machines du FabLab de l'Elabo et à l'accompagnement de notre animateur numérique dans la modélisation et la conception des différentes pièces du jeu.

Une belle réalisation et un moment mémorable pour ces écoliers qui aura, qui sait, peut-être fait naître des vocations?

Duathlon, 200 élèves dans la course!

Huit classes de primaire et une cinquantaine de collégiens ont participé en juin dernier à la première édition de la manifestation sportive organisée par la communauté de communes des Collines du Perche Normand. Le projet fédérateur, né de la volonté des élus, a permis de réunir enfants,

professeurs et partenaires autour d'épreuves sportives et de valeurs citoyennes fortes.

Entraide, solidarité et mixité ...

Les élèves ont fait preuve de beaucoup d'implication dans le projet. Composé de binômes fille-garçon, l'ensemble des concurrents s'est entraîné à la course à pied et au vélo pour le grand jour.

Les épreuves se sont déroulées sur la base de loisirs de Ceton du 21 au 25 juin. Les participants ont couru sur 1 320 m autour de l'étang et parcouru 1 800 m en Run&Bike, chaque binôme alternait à chaque tour de piste vélo et course à

Ce challenge sportif a été le sujet d'un projet pédagogique autour des valeurs d'entraide, de solidarité, de respect et de tolérance. Les enfants ont pu prendre conscience que l'union fait la force, qu'en équipe tout devient possible.







Outre le volet sportif, les classes de Ceton, Saint-Hilaire-sur-Erre, Saint-Germain-de-la-Coudre et Val-au-Perche ont participé aux deux concours pour la réalisation du trophée et des médailles. L'école de Ceton, gagnante de l'appel à projet a pu réaliser les médailles en bois à l'Elabo de Bellême, ainsi que le trophée en pierre et métal en collaboration avec l'entreprise "La Pierre, Savoirfaire d'antan" située sur le parc d'activités de la Croix Verte à Belforêt-en-Perche (Sérigny).

Tous gagnants!

Les élèves de CE2-CM1-CM2 de Saint-Hilaire-sur-Erre ont remporté la première édition et le trophée. L'ensemble des participants a reçu une médaille, pour récompenser leur participation et leur

L'événement devrait devenir un triathlon en 2022. De plus, il sera possible à d'autres établissements du secteur d'y participer.

MÉDIATHÈQUES



La lecture pour s'évader

L'année 2021 a été l'occasion de développer un partenariat avec l'Ehpad de La Rose des vents de Bellême pour rompre l'isolement dû aux multiples confinements.

Un portage régulier de livres a pu être proposé grâce à l'investissement des bénévoles de la médiathèque et des animatrices de l'Ehpad. En cette fin d'année, des lectures à voix haute ont été proposées aux résidents avec la participation des agents des médiathèques. Ces ateliers seront également reconduits en 2022, à raison d'une séance par mois.

Nouveautés 2021

Cette année, les médiathèques des Collines du Perche Normand ont changé leur carte de lecteur. Elle permet désormais d'emprunter 10 livres, 5 DVD ou CD et 2 jeux pour un mois. Les tarifs restent inchangés : 8€/an pour un adulte et gratuit pour les moins de 18 ans. Le service de Click & Collect reste toujours proposé. Il est donc possible de venir chercher des documents à l'accueil de vos médiathèques sur demande préalable.

À Bellême, la médiathèque ouvre désormais ses portes le mercredi matin de 10h-12h30.

Pour accéder aux collections, les usagers de plus de 12 ans doivent présenter un pass sanitaire à l'accueil.

Bon à savoir : vous pouvez bénéficier d'un accès aux ressources numériques sélectionnées par le Conseil Départemental grâce à votre abonnement aux médiathèques de la CdC sur mdo.orne.fr















Animations, pour le plaisir des petits et des grands!

Les nombreuses animations proposées : L'Heure du conte, l'Atelier Manga et après-midi Ludo Bonbons pour Halloween ont rencontré un franc succès. Des moments de rencontre et de partage organisés par notre équipe pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

En cette fin d'année, les deux médiathèques se mettent à l'heure de Noël. Elles proposeront des lectures sur le thème de la magie et des contes de Noël, le 15 décembre à 16h à Val-au-Perche et le 23 décembre à 16h à Bellême.

En 2022, les médiathèques participeront entre autres au Festival Tout Feu Tout flamme organisé par l'Écomusée du Perche, ainsi qu'au festival départemental des Racont'arts en octobre 2022.

N'hésitez pas à suivre notre actualité sur mediatheque.perchenormand.fr et sur Facebook.



Le service de transport qui répond à la demande.

Les besoins de mobilité des habitants de la communauté de communes des Collines du Perche Normand n'ont pas cessé de croître.

En effet, depuis la mise en place du service de transport à la demande en 2007, chaque année les chiffres montrent qu'il est devenu indispensable pour beaucoup. Pour répondre à la demande, la CdC a investi cette année près de 70 000€.

En 2021, près de 5 000 trajets ont été effectués. Les utilisateurs sont de plus en plus nombreux et les publics variés. En effet, le service répond à un réel besoin de mobilité sur le territoire et il facilite la vie de ses utilisateurs.

Le trio de tête des déplacements concerne les marchés, la santé et les voyages intercommunaux

Avec le transport à la demande, il est possible de se rendre à la gare, à un rendez-vous médical, aller au marché, prendre une correspondance de bus ou bien se rendre aux animations organisées par la CdC. Ce service est soumis à certaines conditions.

- > avantageux : les usagers bénéficient de tarifs préférentiels à partir de 2€ par personne, selon le motif et la distance.
- > simple : pour prendre rendez-vous, il suffit de composer le 02 37 49 63 51 du lundi au vendredi de 8h45-12h et 13h30-16h30.

Les demandes doivent être faites au plus tard, la veille du déplacement avant 12 h et le vendredi toujours avant 12 h pour une prise en charge le lundi.

Atout majeur dans l'attractivité du territoire, la mobilité est un sujet essentiel. Ainsi, la Loi LOM (Loi d'Orientation des Mobilités) promulguée le 24 décembre 2019, vise à lutter contre les « zones blanches », afin de favoriser la mobilité pour tous.

Cette loi a donc ouvert la possibilité à la communauté de communes de gérer en toute autonomie la question de la mobilité.

Dans le cadre de cette loi, la CdC des Collines du Perche Normand s'est unanimement prononcée en faveur de cette prise de compétence. Elle devient donc Autorité Organisatrice de la Mobilité locale. Ces nouvelles fonctions lui permettent de :

- > faire évoluer l'offre Transport à la Demande
- > développer des projets de mobilité participative et innovante

Dans les mois à venir, une réflexion approfondie va être menée avec pour objectifs de recenser les besoins, d'apporter des réponses aux enjeux locaux et imaginer la mobilité de demain sur le territoire.

QUELQUES CHIFFRES:

70 000 € dépenses 2021

5000 trajets en 2021

+ de 50 réservations/semaine

Ils en disent quoi ... Paroles aux usagers



M. EL GHYATI Télétravailleur - Ceton

« C'est en contactant un taxi local, pour une réservation très tôt le matin, que j'ai eu connaissance du service transport à la demande de la communauté de communes. Après une rapide recherche sur le site internet dédié, j'ai aussitôt contacté le transport à la demande.

Depuis, je l'utilise une à deux fois par semaine. Le véhicule vient me chercher à domicile vers 6h du matin, afin que je puisse prendre le train à Nogent-le-Rotrou, pour me rendre à Paris pour mon travail. Notre installation à Ceton s'est faite suite au confinement. Ce qui était au départ un projet de résidence secondaire est finalement devenu une maison principale. Le service de transport à la demande est très pratique pour moi, car nous n'avons qu'un seul véhicule et ma femme l'utilise pour le quotidien avec les enfants. Je suis vraiment satisfait, je n'ai jamais eu aucun problème, ils sont réactifs, même en cas de retard de train à l'arrivée. C'est un vrai plus pour nous, cela nous facilite vraiment la vie. »

Mme LUCHIARI Retraitée Saint-Germain-de-la-Coudre

« Je n'avais pas d'autre moyen pour me déplacer. J'étais totalement isolée.

La mairie de Saint-Germain-de-la-Coudre m'a parlé de ce service et depuis, je l'utilise pour l'ensemble de mes déplacements.

Plusieurs fois par semaine, je fais appel au service de transport à la demande pour me rendre au marché, faire des courses, aller chez mon médecin et aussi pour mes loisirs.

C'est une réelle liberté pour moi, je suis vraiment très contente ».

FAMILLE / PETITE ENFANCE

Signature de la Convention Territoriale Globale avec la CAF : Des projets ambitieux pour le territoire



De gauche à droite : Rémy Tessier, vice-président Services à la population, Emmanuel Klein, directeur de la CAF de l'Orne, Isabelle Thierry, présidente de la CdC, Jean-Luc Letellier, président de la CAF de l'Orne .

La communauté de communes des Collines du Perche Normand a signé avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Orne sa Convention Territoriale Globale 2021-2025.

Cet accord vise à accroître l'efficacité des actions en faveur des habitants sur le volet Familles-Enfance-Jeunesse.

Ce partenariat stratégique a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles. « Beaucoup de réalisations vont pouvoir aboutir grâce à cette collaboration » souligne Mme Isabelle THIERRY, présidente de la CdC.

Une année de diagnostic, réalisée conjointement avec une quarantaine d'acteurs du territoire, a permis de définir les priorités et le cadre d'un plan d'actions adaptées.

Ce travail minutieux, fourni et précis, a aidé à l'élaboration d'un dossier complet. Il a fait émerger des domaines d'intervention variés, tels que : petite-enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, logement, handicap, etc.

De multiples actions ont d'ores et déjà été pré-identifiées à la suite de cette étude. Elles seront soumises à des groupes de travail constitués d'élus et de professionnels en 2022, afin de faire émerger les actions prioritaires, comme par exemple :

- > créer et accompagner de nouvelles structures d'accueil individuelles et collectives,
- > organiser l'aide aux devoirs en école primaire,
- > soutenir les associations du territoire,
- > ouvrir d'autres LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) sur le territoire et étendre les créneaux d'accueil de Val-au-Perche,
- > informer efficacement les familles sur les services présents sur le territoire.

Pour répondre à l'ensemble des besoins de la population, les élus envisagent de renforcer et de développer les modes d'accueils existants. Des projets sont déjà en préparation :

- > l'agrandissement de l'espace multi-accueil en augmentant le nombre de places de la crèche à Val-au-Perche (Le Theil).
- > la fourniture des couches ainsi que des repas équilibrés et qualitatifs,
- > le développement de deux accueils ados, à Bellême et Val-au-Perche.

L'ensemble des structures et des services aux familles de la petite enfance aux adolescents représente un coût de fonctionnement de près de 800 000€ annuel pour la collectivité.

La CAF finance ces structures à hauteur de 50%. Cette nouvelle convention prévoit un développement de nouvelles actions, augmentant l'investissement consacré aux familles pour le porter à près de 1 million d'euros par an.



QUELQUES CHIFFRES:

800 000 €
budget de fonctionnement / an

50% financement CAF

1 million d'euros d'investissement



L'Elabo, Tiers-lieu numérique de la communauté de communes des Collines du Perche Normand a son nouveau conseiller numérique.

Théo NAHON a rejoint l'équipe de Thomas DEBRIS, à la rentrée. Le jeune parisien de 24 ans, récemment installé dans le Perche, souhaitait mettre son profil technophile au service des habitants du territoire.

En effet, son parcours jalonné d'expériences dans les milieux associatif, humanitaire et caritatif l'a naturellement conduit à candidater au poste de conseiller numérique. Un rôle qui lui permet désormais d'allier ses compétences et son goût pour les rapports humains

Il accompagne aujourd'hui, tous les publics dans leurs usages numériques. Sa mission principale est d'aider les personnes à mieux appréhender les outils digitaux, notamment celles éloignées du numérique (demandeurs d'emploi, salariés, étudiants ou retraités).

Le recrutement de Théo NAHON, a été possible grâce au soutien du plan « France Relance » de l'Etat et aux 50 000 € accordés, pour un poste en CDD durant deux ans. Il s'inscrit dans le plan de transition numérique de la France porté par le gouvernement, un programme visant à démocratiser les usages des outils numériques pour treize millions de Francais.



Ils en disent quoi ... Paroles aux usagers



M. LUCAS Retraité – Artiste peintre Val-au-Perche (Mâle)

« Je viens à l'Elabo depuis environ un an. C'est à Val-au-Perche que j'ai eu l'information. Je souhaitais apprendre le fonctionnement de mes équipements, mon téléphone mobile et mon ordinateur. J'ai une utilisation récréative d'internet, j'aime les reportages et je les partage avec mes amis par e-mails.

Je passe toujours un bon moment ici, c'est très agréable avec Thomas et Théo. Je vais venir avec ma femme, car elle aimerait bien s'y mettre elle aussi, en plus c'est gratuit depuis que Théo me donne les cours. »

QUELQUES CHIFFRES:

1 060 h

d'espace de travail utilisées

0€

Gratuité des ateliers numériques

50 000 € d'aide de l'Etat



PROJET EN COURS...

"Fabrique des Territoires", la labélisation attribuée par l'Agence Nationales de la Cohésion des Territoires, permettrait le financement d'un nouveau projet entre 45 000 et 140 000€. A suivre ...

NUMÉRIQUE

ELABO, au cœur des besoins du territoire ...



Depuis son lancement en novembre 2018, le Tiers-lieu numérique de la CdC des Collines du Perche Normand, n'a eu de cesse de développer ses services.

En effet, l'accroissement des usages digitaux s'est largement accéléré. La dématérialisation des démarches administratives, le télétravail et l'augmentation du commerce en ligne, ont participé à l'essor de la pratique numérique.

L'Elabo, en tant que service à la population, contribue donc à la vulgarisation de ces pratiques.

Ainsi, en 2021, le nombre d'adhérents a progressé de près de 50% par rapport à 2020. Près des 3/4 sont des professionnels, la fréquentation restante se répartit entre particuliers et associations. L'Elabo bénéficie d'ailleurs du label national PANA (Point d'Appui Numérique pour les Associations).

Dans le cadre de ses différentes activités, l'Elabo propose un accompagnement précieux pour l'ensemble de la population du territoire. Une série d'ateliers thématiques est proposée depuis septembre 2021, à Bellême et Val-au-Perche, sur des sujets tels que : "Bien gérer ses mots de passe", "Acheter en ligne sans risque" ou bien encore " Effacer ses traces sur Internet".

D'autre part, avec le FabLab, l'espace de création, l'Elabo met à disposition du public des machines professionnelles. Ainsi, découpeuse-graveuse laser, brodeuse, imprimante et scanner 3D, ont permis la concrétisation de nombreux projets.

Dans le but d'accueillir dans les meilleures conditions un public toujours plus nombreux, l'aménagement intérieur des locaux a été voté par la CdC. Il prévoit, l'agrandissement du FabLab, la création d'un nouvel espace de coworking, l'installation d'un espace FarmBot (un robot potager pour l'agriculture de précision).





En Haut : Espace numerique individuel Découpeuse/Graveuse Laser

Ci-dessus : Brodeuse À gauche : Imprimante 3D



VOS CONTACTS:

Thomas DEBRIS: 06 26 63 44 55, numerique@perchenormand.fr

Théo NAHON:

06 11 76 80 49, conseillernumerique@perchenormand.fr



FarmBot exemple - Crédits : Wikimedia ©John Cummings

Proche de vous, proche de chez vous.

Remettre du service public au cœur du territoire, voici le programme ambitieux conçu par l'Etat. Il vise à déployer d'ici 2022, un guichet France services dans chaque canton. Ainsi, tout usager devrait trouver un bureau unique d'accueil et d'accompagnement, à moins de trente minutes de son domicile.





La communauté de communes des Collines du Perche Normand est pleinement engagée dans cette démarche depuis le lancement de son guichet unique à Val-au-Perche, en 2017.

Pour favoriser l'accès à ce service au plus grand nombre, l'antenne de Bellême a vu le jour en juin 2020. L'objectif est de faciliter la correspondance entre les principales administrations publiques et les habitants sur l'ensemble du territoire. Pour développer ce programme, essentiel à la population, l'État subventionne en partie ce service à hauteur de 30 000€/an.

Toutes ces démarches administratives, santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi et pièces d'identité, peuvent être traitées par nos agents. Jessica BEKKAR et Edith BOULET, sont en lien direct avec les organismes partenaires au sein des maisons France Services. Elles renseignent, accompagnent et répondent aux besoins de chacun.



France Service un lien indispensable pour la population

Les démarches en ligne peuvent s'avérer fastidieuses et compliquées, pour certains de nos habitants. Aussi, depuis septembre 2021, l'antenne Bellêmoise voit sa fréquentation fortement augmenter. Aux dossiers liés notamment aux impôts, permis de conduire, pièce d'identité, CAF,

CPAM, les demandes à propos du passage à la retraite professionnelle viennent s'ajouter. « Les personnes anticipent, elles se renseignent à l'avance pour préparer au mieux leur passage à la retraite et, parfois, l'accélérer » remarque Edith BOULET.

Ainsi, en 2021, 1194 demandes ont pu être traitées auprès de nos deux antennes. Les sujets qui recueillent le plus d'intérêts sont, le permis de conduire, les demandes

auprès de la CAF et les déclarations d'impôts.

Quels que soient les sujets, « France services est un maillon essentiel pour apporter de l'aide au quotidien aux résidents de la CdC», indique Rémy TESSIER, vice-président en charge des Services à la population.

Vous avez une question?



France services

Liberté Égalité Fraternité



QUELQUES CHIFFRES:

1 194 demandes traitées en 2021

5 jours
ouvrés pour obtenir
un rendez-vous

30 000 € d'aide de l'Etat

Ils en disent quoi ... Paroles aux usagers

Mme TRICOTET Salariée - Val-au-Perche (Le Theil)

« Je viens à la permanence France Services depuis le début de l'année 2021. J'avais plusieurs démarches à faire auprès de différentes administrations, je me sentais un peu perdue et surtout, je ne suis pas très à l'aise avec l'informatique et Internet. J'ai eu connaissance de cette aide par le bulletin de la communauté de communes. J'ai donc pris rendez-vous avec Jessica.

Aujourd'hui, je suis ici pour finaliser mon dossier Ma prime Renov'. Je n'hésite pas, je viens régulièrement, dès que j'en ai besoin. C'est une aide précieuse dans toutes les démarches du quotidien et je le conseille à tout le monde.

C'est vraiment un service très utile à la population, les réponses sont claires et l'on peut y faire ses démarches en toute confiance et sans erreur. Ça simplifie la vie.

Ma prochaine étape, prendre des cours à l'Elabo pour apprendre à mieux utiliser mon ordinateur, afin d'être plus autonome».

SANTÉ







Carole BOURGINE GEAI



Estelle SAUTON



Aurélie RENAULT

Bientôt de nouveaux praticiens sur notre territoire.

Depuis 2017, la communauté de communes des Collines du Perche Normand investit dans les PSLA, Pôles de Santé Libéraux et Ambulatoires, un programme ambitieux, aux enjeux multiples :

- > maintenir l'offre de soins de premier recours sur plusieurs communes,
- > faciliter l'installation de nouveaux professionnels de santé en zone rurale,
- > offrir une prise en charge globale et améliorer le parcours de santé.

Ce projet, largement plébiscité par de jeunes praticiens, permet à des médecins et autres professionnels paramédicaux d'intégrer un programme de santé pluridisciplinaire coordonné, visant à maintenir et à consolider l'accès aux soins de proximité et de qualité.

Le PSLA, un projet multi-sites qui fédère

Inauguré au premier trimestre 2021, le PSLA est composé des sites de Val-au-Perche, (sur 500m² de bâtiment neuf au Theil), Ceton (250m² d'un bâti réhabilité dans le centrebourg) et Berd'huis. Pour ces sites, un environnement fonctionnel et accueillant a été privilégié, afin d'offrir de bonnes conditions d'accueil aux patients et aux soignants. Il s'agit d'un projet fédérateur puisqu'en septembre deux nouvelles thérapeutes sont venues renforcer les équipes.

Estelle SAUTON, psycho-praticienne au pôle de santé site de Val-au-Perche, et Carole BOURGINE GEAI, psychologue au site de Ceton, proposent des accompagnements pointus dans les domaines de la thérapie familiale, de couple, l'analyse des pratiques professionnelles ou encore le soutien aux enfants et adolescents.

Aurélie RENAULT, ostéopathe, a intégré le pôle de santé à Val-au-Perche en novembre dernier. En janvier prochain, Valérie BONNEMENT kinésithérapeute, arrivera sur le site de Ceton.

Les thérapeutes de la maison médicale de Bellême ont fait aussi part de leur volonté de participer au projet de santé territorial. En 2022, la maison médicale de Bellême deviendra un site à part entière du PSLA.

Au total, ce seront 21 praticiens, qui exerceront dans les PSLA de notre territoire, 5 médecins généralistes, 1 dentiste, 2 pédicures-podologues, 4 kinésithérapeutes, 1 osthéopathe, 2 psychologues et 6 infirmiers.

Des nouveaux médecins généralistes très attendus

Plusieurs mois de travail conjoint entre le Conseil départemental de l'Orne et la communauté de communes des Collines du Perche Normand ont été nécessaires pour concrétiser ce dossier. En février prochain, une jeune médecin devrait intégrer le pôle de santé à Val-au-Perche. Au printemps dernier, elle avait été accueillie sur notre territoire et avait pu bénéficier d'une visite des installations et de l'environnement de travail. De même un troisième docteur est attendu à la maison médicale de Bellême au mois d'avril.

«L'arrivée de ces nouveaux professionnels est très cohérente avec le projet de pôle multisites que nous menons au niveau de notre territoire. Notre volonté est de proposer des locaux accueillants et identifiés par la population, pour leur permettre de travailler en transversalité entre professionnels. » indique Sébastien THIROUARD, vice-président de la CdC en charge de la santé.

À ce jour, le projet de pôle de santé de Saint-Germain-de-la-Coudre reste d'actualité, conditionné à l'arrivée d'un nouveau médecin.

L'offre en matière de santé tend à s'étoffer

Les efforts soutenus de la communauté de communes pour déployer une offre de santé sur l'ensemble du territoire ont porté leurs fruits.

Aujourd'hui, tous les locaux du pôle de santé sont complets. La question de l'extension des pôles se pose déjà et une réflexion dans ce sens va être engagée.

Les actions se poursuivent activement pour recevoir des praticiens supplémentaires sur le territoire.

QUELQUES CHIFFRES:

2 242 633 € d'investissement total

50% d'aide État, Europe, Région et Département

21 praticiens

Le développement économique, un des moteurs de l'attractivité du territoire.

La communauté de communes des Collines du Perche Normand mène depuis sa création une politique active en faveur du développement économique. Ses objectifs :

- > préserver les emplois présents sur le territoire,
- > accompagner les entreprises dans leurs parcours résidentiels,
- > favoriser le maintien de ses entreprises en développement.

Avec sa stratégie d'intervention foncière et immobilière, elle propose, une offre de terrains et de bâtiments artisanaux adaptés aux demandes non couvertes par le secteur privé, autour de 3 axes :

La pépinière d'entreprises destinée aux entreprises en création de moins de 5 ans.

Aujourd'hui, elle accueille trois entreprises:

- > un garage automobile,
- > un bureau d'études spécialisé dans les organes de transmission,
- > une société de conception, de fabrication et montage de modules de jardin habitables à ossature bois et de terrasses en bois sur-mesure.

Le bâtiment relais repose sur le principe de la location-vente. La CdC, en tant que maître d'ouvrage pour la construction d'un bâtiment, sélectionne une entreprise pour son potentiel de développement sur le territoire. L'entreprise rembourse ensuite le prêt contracté par la collectivité via ses loyers. À l'issue de cette période, elle peut se porter acquéreuse de son bâtiment. Pour renforcer le développement économique du territoire, la CdC construit actuellement un bâtiment relais sur la zone



d'activités d'Igé. Un futur locataire est déjà prévu pour ce nouvel espace. Il s'agit d'une société spécialisée dans la rénovation de conteneurs à déchets et mobilier urbain.

Les zones d'activités sont un outil indispensable pour accompagner le développement et l'accueil des entreprises. Il est primordial pour la CdC de se doter de foncier disponible et aménagé.

L'extension du parc d'activités de la Croix Verte permettra l'accueil de 25 000 m² d'établissements économiques.

Les projets à venir



En accord avec l'ambition nationale de minimiser l'impact de l'artificialisation des sols, la CdC programme l'évolution de son foncier économique dans le cadre de l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Ces nouvelles zones d'activités devront concilier le besoin des entreprises et une qualité d'intégration optimale.

Pour répondre au besoin de foncier économique, la reconquête des friches industrielles est un levier indéniable.

C'est pourquoi, après de premières études environnementales réalisées en 2019 pour mesurer l'impact de la pollution des sols, la CdC, en partenariat avec l'Établissement Public Foncier de Normandie et la Région, va engager une démarche de requalification de la zone d'activités des Vaux Gombert (Ex Ceton Parfum).



Charlotte JOUVENOT Services Développement Économie / Santé

Grâce à son rôle de facilitateur pour tous les projets, elle assiste les élus intercommunaux à la prise de décisions pour activer les leviers de développement économique. Tantôt, experte, animatrice, pédagogue, négociatrice, elle accompagne les entreprises sur différents aspects de leur démarche d'implantation sur le territoire.

L'accompagnement à l'installation de professionnels de santé lui a également été confié par les élus.

« De par mon parcours et ma polyvalence, j'apporte aux élus, aux créateurs et aux chefs d'entreprise l'expertise qui permet aux projets de se concrétiser. »

VOTRE CONTACT:

Charlotte JOUVENOT Économie / Santé 02 18 00 01 03 / 06 82 11 47 45 economie@perchenormand.fr

QUELQUES CHIFFRES:

pépinière (3 entreprises)

7 Bâtiments Relais

9 Zones d'Activité

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PLUi, un projet commun pour l'ensemble du territoire

Véritable boîte à outils pour orienter l'agencement du territoire et la mise en cohérence de multiples enjeux, tels que l'habitat, la mobilité, l'activité économique et l'environnement (dont la gestion économe de l'espace et la lutte contre l'artificialisation des sols), le PLUi, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, détermine les contours du projet territorial.

Ce document d'urbanisme élaboré par la communauté de communes des Collines du Perche Normand, a pour objectif d'assurer les conditions d'une planification durable du territoire pour les 16 communes à l'horizon des 15 prochaines années. Les études ont débuté en 2019. Après l'étape de diagnostic et celle de la vision stratégique, le PLUi entre aujourd'hui dans la phase d'étude du règlement. En 2021, le PADD (Projet d'Aménagement et Développement Durable) a été réalisé.



Il décline les objectifs à atteindre et les orientations stratégiques. Les élus se sont notamment penchés sur la question du logement, en vue de déterminer le zonage des espaces constructibles par exemple.

Présenté au Conseil communautaire le 28 octobre, il a ensuite été soumis aux services de l'État le 30 novembre dernier. À l'issue de ces étapes, deux réunions publiques, les 2 et 9 décembre, ont été programmées. Ces premiers rendez-vous, ont permis aux habitants d'obtenir des réponses à leurs interrogations sur le futur PLUi.

Ouelle est la suite?

2022 devrait permettre la finalisation du projet, avec la mise en forme du zonage définitif et la rédaction du règlement.

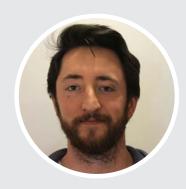


Le point routes

Responsable de la modernisation, de la réparation et de l'entretien d'un réseau de 350 km de voies communales et chemins ruraux goudronnés, la communauté de communes des Collines du Perche Normand a réalisé 65 interventions en 2021.

Dans le cadre de son programme annuel, la CdC est donc intervenue sur plusieurs chantiers, sur l'ensemble du territoire. Elle a réalisé la réhabilation de 14 km de chaussée/bande de roulement et l'assainissement de 13.5 km de fossés.

L'ensemble de ces travaux d'entretien permettent de maintenir la qualité du réseau routier sur l'ensemble du territoire.



Martin GIBAULT Chargé de mission PLUi et voirie

Agent de la collectivité depuis 3 ans, il est en charge du suivi de l'élaboration du PLUi des Collines du Perche Normand. Il assure le rôle d'interface entre élus, bureau d'études, services de l'Etat et habitants.

Il a aussi pour mission la programmation des travaux d'entretien de la voirie communautaire (voies communales et chemins ruraux revêtus). Cartographe : il réalise les cartes sur toutes thématiques incombant à la CdC.

« Le PLUi a pour vocation la maîtrise du développement du territoire et de son impact sur l'environnement. Répondre aux questions des habitants sur le PLUi, expliquer et les sensibiliser à la démarche sont des actions importantes qui permettront que ce futur document soit compris de tous. »

VOTRE CONTACT:

Martin GIBAULT
PLUi - Urbanisme
02 18 00 01 00 / 06 04 45 69 56
urbanisme@perchenormand.fr

QUELQUES CHIFFRES:

350

kilomètres de routes gérées

27.5 kilomètres de chantier réalisés

450 000 € d'investissement



Pollution, l'affaire de tous. Focus sur l'assainissement non collectif.

Qu'est-ce qu'une installation d'assainissement NON COLLECTIF?

Il s'agit d'équipements privés pour des parcelles non raccordables au réseau public d'assainissement collectif (ou "tout à l'égout").

Ils permettent aux habitations d'assurer en toute autonomie l'épuration de leurs eaux usées avant le rejet dans le milieu naturel.

Dans le cadre de ces installations, les eaux pluviales ne doivent pas être mélangées aux eaux usées gérées par un tel dispositif.

Qu'est-ce que le SPANC ?

Le SPANC, Service Public d'Assainissement Non Collectif, est un service public local chargé de deux missions :

- > conseiller et accompagner les particuliers dans la réalisation de leur projet d'installation d'assainissement non collectif,
- > contrôler les installations d'assainissement non collectif pour garantir leur bon fonctionnement, assurer leur pérennité et protéger l'environnement contre les pollutions diffuses.

Ce service dispose de plusieurs compétences :

- > le contrôle de conception-réalisation sur les ouvrages neufs ou réhabilités,
- > le contrôle diagnostic pour vente,
- > le contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien des ouvrages existants.

Ces contrôles sont nécessaires afin de vérifier que les installations ne portent pas atteinte à la salubrité publique, à la sécurité des personnes et à l'environnement. La périodicité de ces contrôles est déterminée au niveau local. La communauté de communes des Collines du Perche Normand a voté en 2018, le délai entre chaque visite.

Ainsi, pour les contrôles périodiques, cela s'étend de 9 ans pour une installation conforme à 4 ans dans les cas les plus critiques, à savoir, absence totale d'installation. Pour le diagnostic de vente, 9 ans pour un dispositif conforme et 2 ans pour les non-conformes.

À noter qu'un cas de pollution avérée peut entraîner une amende pouvant aller jusqu'à 75 000 €.

Bon à savoir

Lors de la vente de votre bien immobilier situé dans une zone ANC (Assainissement Non Collectif), le vendeur a pour obligation de justifier de l'état de l'installation. Il doit joindre à l'acte de vente le document établi à l'issue du contrôle et délivré par le SPANC, daté de moins de 3 ans au moment de la vente. Dans le cas d'une nonconformité, l'acquéreur de l'habitation devra effectuer les travaux de mise aux normes de l'installation d'ANC dans un délai d'un an.

Comment est financé le SPANC?

Ce service est financé par les redevances des contrôles, dont les tarifs varient en fonction du type de contrôle.



Charly TERTRE
Technicien SPANC

Arrivé en septembre 2021 au sein de l'équipe de la communauté de communes, il a pour mission, d'épauler les habitants dans leurs démarches et de réaliser les différents contrôles.

Il connaît bien le secteur, puisqu'il assurait déjà ces fonctions depuis 2013 sur notre territoire, auprès d'un prestataire.

Aujourd'hui, ce service est assuré en régie. Charly Tertre est le technicien habilité à effectuer ces contrôles.

« Mon rôle ne se limite pas uniquement aux contrôles. J'apporte mon expertise afin de conseiller les habitants. La pédagogie permet d'expliquer la nécessité d'une installation conforme et de sensibiliser à l'écologie et aux enjeux environnementaux sur le territoire.»

VOTRE CONTACT:

Charly TERTRE SPANC

02 37 49 63 51 / 06 20 33 67 25 spanc@perchenormand.fr

QUELQUES CHIFFRES:

600

contrôles, objectif 2022

20%

des installations font l'objet de réhabilitation d'urgence

75 000 € d'amende pour pollution

TRAVAUX & CHANTIERS

Investir pour l'avenir





Les réalisations 2021

La communauté de communes des Collines du Perche Normand engage chaque année une part conséquente de ses investissements dans la réhabilitation de ses équipements. Afin de répondre aux enjeux de développement durable et réduire les coûts énergétiques de ses bâtiments, la CdC investit largement dans l'isolation et la mise aux normes.

Ainsi, en 2021, plusieurs projets ont pu être réalisés. Outre la livraison des deux sites du Pôle de Santé, à Val-au-Perche et à Ceton au printemps dernier, de nombreux chantiers ont également été lancés.

Les équipements scolaires de Saint-Germain-de-la-Coudre, de Ceton, de Saint-Hilaire-sur-Erre ont pu bénéficier de cette campagne de travaux. De même à Bellême, la seconde phase des travaux s'est poursuivie avec l'extension et la rénovation de l'école maternelle.

Afin de proposer de meilleures conditions d'accueil aux usagers et de permettre l'installation des futurs équipements, l'agrandissement de l'Elabo, l'espace numérique à Bellême, a également débuté le 13 décembre dernier.

À noter qu'en plus des opérations exceptionnelles, la communauté de communes des Collines du Perche Normand, assure tout au long de l'année l'entretien, la maintenance et la réparation de l'ensemble des bâtiments dont elle a la charge. Ce qui représente près d'une centaine d'actions par an.

Et 2022?

Dans le cadre de sa politique de développement des équipements sur le territoire, la CdC poursuit ses efforts et plusieurs projets sont à venir. Trois projets majeurs sont attendus l'an prochain. La rénovation du gymnase à Val-au-Perche (Le Theil), avec une extension de 545 m². Elle permettra la création d'un dojo, pour répondre aux besoins des pratiquants d'arts martiaux. L'agrandissement de la crèche située à Val-au-Perche (Le Theil) et enfin, à l'école de Bellême, la troisième phase des travaux débutera à partir de janvier, avec la rénovation du second bâtiment.





QUELQUES CHIFFRES:

4 013 000€ d'investissement

3 grands projets

+ de 20 de chantiers réalisés prés de 100 interventions



Nos circuits prennent un coup de neuf!

Ces dernières années, le Perche s'est imposé comme une destination de randonnée.

Au regard de la crise sanitaire, le besoin de s'évader et le souhait de se ressourcer en pleine nature, a fait naître un engouement pour les destinations de tourisme vert.

Ainsi, la demande de loisirs de pleine nature a connu une forte progression avec des pratiques simples, telle que la marche à pied. La mise en place du site et de l'application mobile Rando-Perche par le Parc Naturel Régional du Perche a permis de faciliter l'accès à nos circuits.

Un diagnostic méticuleux de nos chemins a cependant révélé de nombreux manques en terme de balisage. Aussi, il devenait urgent d'agir afin de revaloriser notre réseau de circuits pédestres, dans le but de lui donner une meilleure visibilité.

Afin d'améliorer l'expérience des randonneurs, le projet de mise en place d'une signalétique spécifique a été pensé. Complément incontournable de Rando-Perche, ce balisage a fait l'objet d'une réfléxion mutualisée à l'échelle de trois CdC du Perche Ornais: Cœur du Perche, Hauts du Perche et les Collines du Perche Normand.

Nous avons investi dans un mobilier de signalétique en cohérence avec les recommandations de la Fédération Française de Randonnée Pédestre. Le coût du programme est de 6 207€ pour lesquels nous bénéficions d'Aides Européennes à hauteur de 80%.

Le dispositif de lames et poteaux a été distribué a chaque commune concernée durant le mois de novembre dernier. Il permettra de publier à terme l'ensemble de nos circuits sur la plateforme Rando-Perche.

L'installation de la signalétique ainsi que le balisage des circuits seront assurés par les communes.



La forêt, un atout touristique

La forêt domaniale de Bellême suscite de plus en plus d'intérêt auprès des touristes. Consciente de cet attrait toujours plus croissant, la CdC en partenariat avec l'ONF, le département de l'Orne et le Parc régional du Perche a entamé une importante réflexion sur sa valorisation territoriale.

Les axes majeurs sur lesquels nous souhaitons intervenir sont :

- > la valorisation des patrimoines.
- > la sécurisation de l'accès aux différents sites phares du massif. Ainsi, les habitants tout comme les touristes pourront (re)découvrir les richesses de la forêt dans les meilleures conditions possibles.

Afin de fédérer autour de ce projet, nous avons associé les collèges de notre territoire en les invitant à participer à la création d'un parcours découverte au carrefour des Sept Bras.

Ce projet de valorisation devrait pouvoir être lancé dès 2022 et se prolongera sur 2023.

QUELQUES CHIFFRES:

10 300 visiteurs accueillis dans nos offices de tourisme

+ de 700 participants aux animations

+ 9.5% de fréquentation cet été par rapport à 2019

24% des demandes concernent Bellême et La Perrière

11.5% des demandes pour les randonnées en forêt

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

8 961 251 €

DÉPENSES

Personnel des services 2 900 000€

25%

Autres 2 230 963 €

Subvention aux associations, indemnités élus, ordures ménagères.



Compensation financière aux communes 1 194 352 €

Charges fixes 900 000 €

Électricité, téléphone, eau, bâtiments.



Somme affectée aux investissements 896 047 €

Réserve 812 148 €

Intérêts d'emprunts 27 641 €

RECETTES



Fiscalité

dont 27 % de compensation de l'État de la taxe d'habitation. (1 457 702 €)



Subventions 1706 622 €

Dotations de l'État, financements Caisse d'Allocations Familiales, subventions des services publics (mobilité, France Services...), compensations COVID du foncier des entreprises par l'État.

17% 00 2

Report de réserve 1530 712 €

3.4% 血 %

Revenus des services

305 236 €

Garderie, mobilité, tourisme, crèche, accueils de loisirs, piscines.

0.9%



Autres recettes 26 574 €

0.2%

Revenus locatifs 17 749 €



2 051 586 €

Soit une dette de 160 €/habitant (12 774 habitants recensement INSEE 2020)

EN COMPARAISON

Movenne régionale 239 €/hab

Moyenne nationale 196 €/hab

Moyenne départementale CdC de taille équivalente 336 €/hab



4 372 636 €

Voirie, travaux sur les équipements, matériels et mobilier (école), financement des études du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

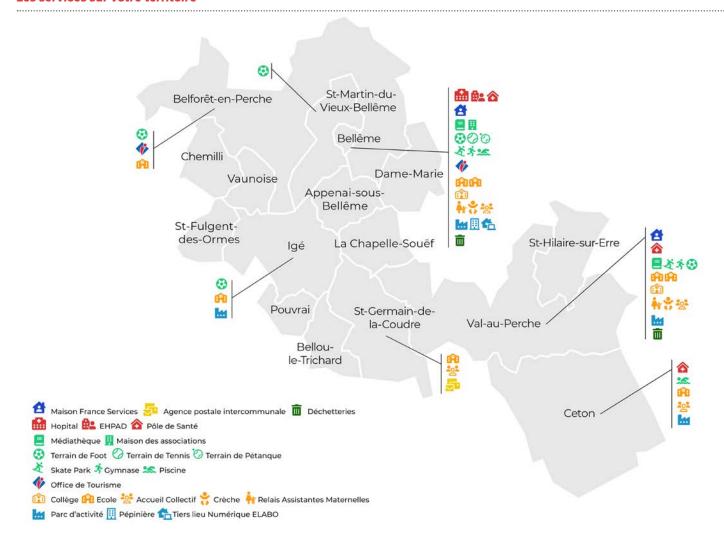


5 638 065 €

sur les 3 dernières années Investissement Zones d'Activités

(Bâtiment relais, Pôle de santé, Pépinière d'entreprise...)

Les recettes issues des revenus des bâtiments et des activités équilibrent l'ensemble de ces budgets annexes



MÉDIATHÈQUE-LUDOTHÈQUE

Val-au-Perche (Le Theil) Mardi et vendredi : 14h-18h Mercredi : 10h-12h30 et 14h-18h Samedi : 10h-12h30 et 14h-17h Contact : 02 37 49 66 36

mediatheque.letheil@perchenormand.fr

Bellême

Du mardi au vendredi : 15h-18h Jeudi et samedi : 10h-12h30 Contact : 02 33 73 16 80

media the que.belleme@gmail.com

Site internet:

mediatheque.perchenormand.fr

ACCUEIL DE LOISIRS

Belforêt-en-Perche, Val-au-Perche, Saint-Germain-de-la-Coudre, Ceton Les mercredis et pendant les vacances. Contacts:

06 04 44 63 63 (secteur Bellême) 06 42 22 09 56 (secteur Val-au-Perche)

MULTI-ACCUEIL

«LES P'TITS LOUPS»

Val-au-Perche (Le Theil)

Contact: 02 37 53 56 60

creche.lesptitsloups@perchenormand.fr

«LES 3 POMMES» Bellême

Contact: 02 33 85 44 27 creche.3pommes@orange.fr

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Val-au-Perche (Le Theil) RDV au 06 78 73 68 05 rampe@perchenormand.fr Bellême

RDV au 06 42 25 90 21 ramdupaysbellemois@orange.fr

LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

Val-au-Perche (Le Theil) Contact: 02 37 53 56 62 laep@perchenormand.fr

Bellême

Contact: 02 33 85 44 27 lacourteechelle-laep@orange.fr

MAISON FRANCE SERVICE

Val-au-Perche (Le Theil) 3 rue de la Cidrerie. Lundi : 13h30-16h30 Mardi, mercredi et vendredi : 8h45-12h et 13h30-16h30

Jeudi : 8h45-12h Contact : 02 37 49 61 88

service.public@perchenormand.fr

Bellême

Place de la République Mardi, mercredi: 9h-12h et 14h-17h Jeudi: 9h-14h et vendredi 9h-12h Contact: 02 33 82 03 49 msapbelleme@perchenormand.fr

PISCINES

Ceton: H²O.Perche Piscine couverte avec espac

Piscine couverte avec espace détente et activités, ouverte toute l'année

Bellême

Piscine extérieure chauffée, ouverte de juin à septembre Contact : 02 37 29 71 82 piscines@perchenormand.fr

ELABO

Bellême

Rue du Collège. Pépinière d'Entreprises Thomas DEBRIS

Contact : 06 26 63 44 55

numerique@perchenormand.fr

AGENCE POSTALE

Saint-Germain-de-la-Coudre Du mardi au samedi : 9h15-12h15

DÉCHETTERIES

Val-au-Perche (Le Theil) Lundi : 13h30-17h30 Mercredi, et vendredi : 9h-12h et 13h30-17h30 Samedi : 9h-12h et 13h30-17h15

Bellême

Du lundi au samedi : 9h-12h et 13h30-18h

Fermeture le dimanche et les jours feriés.